

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 41 (1944)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† Henri BERGER

La section Côte vaudoise vient de perdre, après quelques jours de souffrances, un de ses membres les plus dévoués et anciens, M. Henri Berger, instituteur émérite, entré dans notre section en 1907, secrétaire de 1908 à 1918, président de 1921 à 1934, année où il a été nommé président d'honneur.

C'est le 29 février, par une journée grise et froide, qu'un nombreux public a rendu les derniers honneurs à ce brave citoyen qui avait toujours eu une activité débordante, âgé de 79 ans, père d'une nombreuse famille, collaborateur de divers journaux, entre autre notre *Bulletin* d'apiculture et dont chacun se souvient de ses articles humoristiques. Membre de « L'Harmonie » de Rolle qui a chanté un dernier chœur à son fidèle ami qui fut membre de la société dès son arrivée dans la région, soit 1896.

L'apiculture a occupé une large place dans ses pensées et son activité. Propriétaire de trente ruches en deux ruchers, Bugnax et Froideville (Bollens), distance de 11 km., trajet qu'il faisait encore en vélo ces dernières années. Aussi ses dernières pensées ont été de savoir qui s'occuperait de ses chères abeilles.

A toute sa famille va l'expression de notre profonde et sincère sympathie. Au nom de la section Côte vaudoise : *Le Comité*.

(*Réd.*) Nous garderons, nous aussi, un précieux et reconnaissant souvenir de ce collaborateur persévérant, original, plein de verve et d'esprit familial. Il ne gardait pas rancune des refus et

ne perdait pas une occasion de rendre service : il nous manquera et la majorité des lecteurs regrettera aussi la disparition de ses articles savoureux dont il avait le secret. On relira certaines de ses pages.



† **Joseph-Daniel MONNET**

La section de Martigny vient de perdre l'un de ses membres les plus éminents, l'un des fondateurs de notre Fédération valaisanne dont le cinquantenaire a été célébré en 1939. M. Monnet, qu'une foule émue accompagnait à sa dernière demeure le 27 février, fut certainement l'une des figures les plus marquantes et les plus sympathiques de ce grand et beau village valaisan d'Isérables maintenant connu au loin par son téléphérique. Tour à tour, conseiller, juge, président, député, et resté malgré toutes ses charges d'une simplicité et d'une modestie vraiment touchantes, M. Monnet sut garder dans toutes ses fonctions une belle indépendance, mettant toujours au-dessus de tout le bien de son village et de son canton. Ce fut, dans toute l'acception du terme, un bon citoyen et un chrétien modèle. La grande joie et le grand amour de sa vie furent ses chères abeilles ; il était passé maître dans l'art de les gouverner et l'auteur de ces lignes, inspecteur des ruchers du Vme arrondissement pendant une longue période, est bien placé pour le dire. M. Monnet possédait certainement le plus beau rucher et le mieux tenu des deux grands districts de Martigny et d'Entremont. Il me racontait un jour, alors que j'étais encore un débutant, qu'il avait aussi eu ses déboires ; il perdit son rucher au grand complet pour

avoir introduit une reine loqueuse achetée dans un canton voisin. Tout dut être brûlé, mais avec la vaillance et la ténacité qui caractérisent la population d'Isérables, il se remit au travail et, maintenant, son rucher compte plus de septante ruches, réparties en trois pavillons.

Décédé dans sa 85^{me} année, il laisse des disciples formés à son école en la personne de ses fils qui auront certainement à cœur de suivre les belles traditions de leur père. J'ai moi-même profité de ses conseils et je sais que lorsqu'un nouveau curé arrivait dans la paroisse, M. Monnet s'empressait de lui faire don d'un essaim, le mettait au courant de la manipulation des abeilles et cherchait à lui communiquer un peu de cette flamme et de cet amour dont il était lui-même épris.

Frappé plusieurs fois par des deuils cruels et répétés, toujours il trouva dans la profondeur de sa foi la consolation et l'espérance. Atteint d'une maladie de cœur, il vit venir la mort avec sérénité.

Puissent tous les membres de notre section, les jeunes surtout, qu'il aimait tant à faire bénéficier de sa longue expérience, suivre le chemin lumineux que nous a tracé ce chrétien de vieille roche qui a si bien servi son pays, sa famille et son Dieu.

Les distinctions suivantes vous diront beaucoup mieux que ne le ferait un long discours, l'éminent apiculteur que fut M. Joseph-Daniel Monnet : 1903, diplôme à l'exposition de Frauenfeld ; 1910, médaille d'honneur à l'exposition de Lausanne ; 1909, médaille d'honneur à l'exposition cantonale valaisanne de Sion ; 1927, diplôme d'honneur à l'exposition cantonale valaisanne de Sierre ; 1933, médaille d'or au concours de ruchers ; 1936, diplôme de vétéran et gobelet.



† **François CRETENAND, Isérables**

Le 16 octobre dernier, une grande assistance rendait les derniers honneurs à M. François Crettenand. Il s'en est allé à l'âge de 76 ans, regretté de tous. Bon père dans le vrai sens du mot, il éleva une grande famille. Plein d'ardeur et d'initiative, travail-

leur hors ligne, il sut se créer une aisance bien méritée. Il a été le fils de ses œuvres. Depuis 1935, il faisait partie de la Société valaisanne d'apiculture, aimait ses abeilles, ne manquait que rarement aux réunions, où on avait du plaisir de rencontrer cette figure toujours souriante. Homme de cœur, consciencieux dans les grandes comme dans les petites affaires, aimé de tous dans son village, M. Crettenand y restera un modèle de probité et de travail.

Nous aimons dire à sa famille quel vide il fait, combien nous le regrettons et que nous sommes de cœur avec elle. *M. M.*

Pesées des ruches sur bascules en janvier 1944

Morges, altitude 378 m., diminution 600 gr. Genève-Ville, alt. 391 m., dim. 650 gr. Delémont, alt. 415 m., dim. 1100 et 1500 gr. Bex 1, alt. 430 m. dim. 850 gr. Bex 2, alt. 430 m., dim. 800 gr. Baugy/Clarens, alt. 450 m., dim. 950 gr. Marnand, alt. 481 m., dim. 1150 gr. Autavaux, alt. 483 m., dim. 1050 gr. Berlincourt, alt. 505 m., dim. 1200 et 1300 gr. Fiez, alt. 520 m., dim. 1050 gr. Matran, alt. 613 m., dim. 900 gr. Vuarrenge, alt. 650 m., dim. 1150 gr. Rue, alt. 650 m., dim. 1000 gr. Valangin, alt. 653 m., dim. 650 gr. Carrouge (Vaud), alt. 728 m., dim. 1200 gr. Dombresson, alt. 743 m., dim. 1750 gr. Tavannes, alt. 760 m., dim. 650 gr. La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 1550 et 1400 gr. Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 750 gr. L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 1850 gr.

Pesées des ruches sur bascules en février 1944

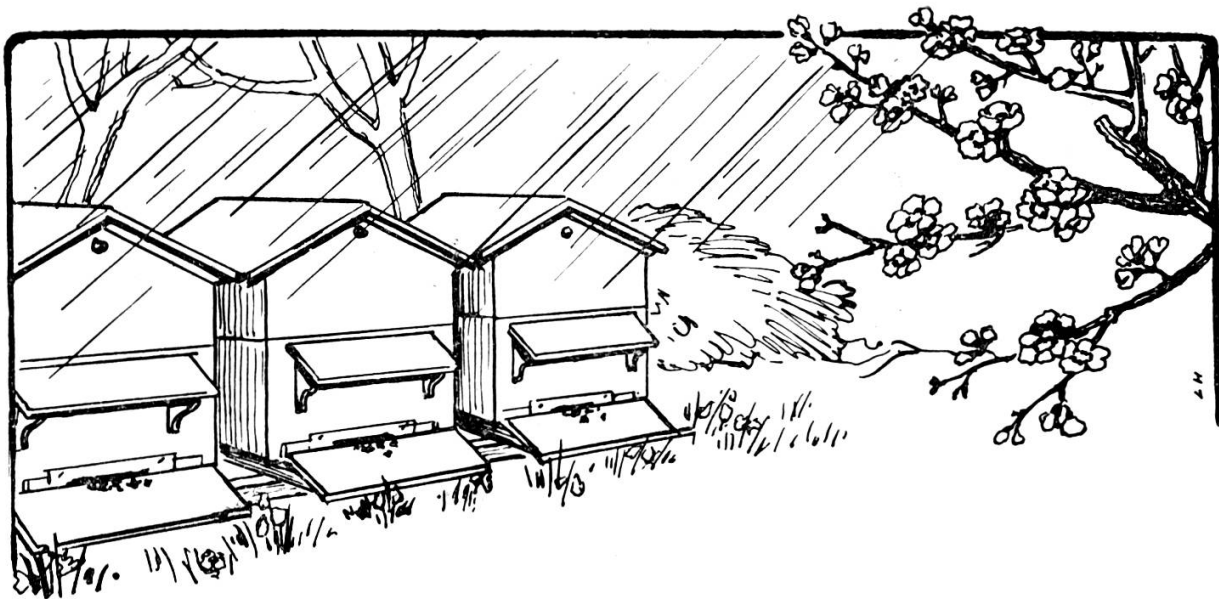
Genève-Ville, alt. 391 m., dim. 600 gr. Delémont, alt. 415 m., dim. 900 et 800 gr. Bex 1, alt. 430 m., dim. 1150 gr. Baugy/Clarens, alt. 450 m., dim. 1100 gr. Autavaux, alt. 483 m., dim. 1050 gr. Berlincourt, alt. 505 m., dim. 900 et 800 gr. Fiez, alt. 520 m., dim. 1050 gr. Vuarrenge, alt. 650 m., dim. 550 gr. Rue, alt. 650 m., dim. 800 gr. Valangin, alt. 653 m., dim. 950 gr. Dombresson, alt. 743 m., dim. 2700 gr. Le Sépey, alt. 978 m., dim. 1500 gr. La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 600 et 400 gr. L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 1500 gr.

Tirage des primes de l'agenda 1944

Les trois numéros suivants sont sortis au tirage au sort :

1re prime	0679
2me »	0983
3me »	1417

Les apiculteurs possédant les agendas avec les numéros ci-dessus sont priés de détacher le bon-prime de la feuille jaune (sous la table des matières) et l'envoyer, munie de l'adresse du gagnant, à l'agenda apicole romand, St-Aubin (Ntel). Dernier délai : 31 août 1944.



Conseils aux débutants

Messire Printemps se fait attendre. Nous voici au 20 mars, c'est demain l'entrée officielle de ce personnage attendu par tant de monde et surtout par les apiculteurs... et c'est à peine si l'on voit les bourgeons des lilas grossir et se gonfler, à peine voit-on, dans des coins bien abrités, les yeux d'or des primevères, à peine entend-on les premiers chants d'oiseaux. Allons, allons, Printemps, décide-toi à venir nous redonner goût à la vie vraie, parmi les cris de détresse que l'on entend et que l'on devine plus encore, dans notre heureux pays, jusqu'ici épargné.

Février a fevrotté tout son saoul et mars l'a suivi dans cette manière de faire. Peu de bonnes et copieuses sorties, au moins ici, où le soleil n'arrive qu'avec peine à percer une couche de brume, légère, mais suffisante pour tamiser les rayons qui réchaufferaient la température. Et pourtant, il y a de la vie dans les colonies : j'en cite pour preuve irréfutable la diminution des ruches sur balance, presque 4 à 5 kg. pendant un mois. Donc la ponte a très sérieusement repris. Malgré l'impatience qui nous tiraille, nous n'ouvri-rons cependant nos ruches que dans trois semaines environ, à moins qu'il ne vienne une très belle série de beaux jours chauds, calmes. Il vaut mieux, pour les colonies qui ne donnent pas de signes de famine ou de désordre, attendre encore que d'ouvrir trop tôt.

L'hivernage paraît s'être normalement passé. Et pourtant, nous avons dans nos ruchers à déplorer soit la mort, soit un mauvais état dans six colonies, par suite de dysenterie. Où ces malheureuses ont-elles été puiser une nourriture si fatale ? Difficile de le dire. Mais nous constatons une fois de plus que, malgré tous les talents qu'on est obligé de reconnaître aux abeilles, elles peuvent aussi se tromper, tout comme les humains. Toutes nos autres colonies vont bien, paraissent normales. C'est donc que certaines

d'entr'elles n'ont pas su distinguer ce qui pouvait (et l'a été) leur être nuisible. C'est la première fois que nous devons faire une telle constatation, sur un nombre aussi grand de colonies. En sera-t-il de même ailleurs ? C'est probable, car la réclusion a été assez longue pour gêner celles qui auraient eu « besoin de sortir » comme disent les gosses à l'école.

Que faire en avril ? Vraiment, il est difficile de tout dire, car c'est le mois où l'apiculteur a un tas de choses à faire.

Tout d'abord, relisez les prescriptions fédérales données dans le dernier numéro. Elles sont fort importantes, si elles ne sont pas réjouissantes en tout. Elles nous annoncent cette heureuse chose, c'est que nous aurons 5 kg. de sucre pour les premiers besoins, avec cette restriction que ces 5 kg. doivent être en partie réservés à compléter la quantité qui pourra peut-être nous être accordée en automne. Donc, pas d'augmentation imprudente du nombre de vos colonies. C'est précis, si c'est cruel pour vos désirs de voir s'allonger vos rangs de ruches. Il y a d'autres choses encore à relire dans cette circulaire fédérale que l'on sent d'ailleurs inspirée par un excellent esprit de solidarité.

Dans votre première visite, préparée avec soin pour ne pas déranger inutilement vos abeilles dans leur magnifique travail, ayez sous la main un petit carnet ou une feuille de papier sur laquelle vous aurez exactement consigné les remarques que vous voulez faire. Il ne faut pas agir à l'aveuglette, mais *bien savoir* à l'avance ce que vous voulez faire. Ce qu'il vous faut savoir, c'est le nombre de rayons, l'état des provisions et du pollen, le nombre de rayons contenant du couvain et l'état de ce couvain. Bornez-vous à cela pour la première visite. Plus tard, vous pourrez compléter ces constatations par d'autres. Je le répète, attendez qu'il y ait eu une série de plusieurs jours de beau temps, chaud et calme, de crainte de refroidir tous ces berceaux contenant « l'espoir de la patrie » abeillère. Ainsi que l'a dit un de nos collaborateurs, il vaut même mieux faire précéder la première visite par une distribution de sirop clair (parts égales de sucre et d'eau), ce qui vous donnera déjà des indications sur l'état et la valeur de la colonie. A-t-elle bien pris et rapidement l'aubaine sucrée, c'est bon signe. Si, au contraire, elle boude devant cet appât, c'est qu'il y a quelque chose d'anormal et vous pourrez alors intervenir plus tôt pour cette ou ces colonies-là que pour d'autres qui ont bien absorbé le sirop.

Si vous constatez quelque chose qui ne va pas, consultez un voisin expérimenté ou mieux encore faites venir l'inspecteur des ruchers de votre région. Vous apprendrez beaucoup en peu de temps et éviterez de fausses manœuvres. Je compte d'ailleurs que vous aurez profité de l'hiver prolongé pour apprendre par cœur les pages 13 à 99 de votre « Conduite du rucher ». C'est le moment de contrôler sur le vif tout ce que vous aurez appris théoriquement

par la lecture de ces pages. A propos de ce livre si apprécié, le Comité central de notre Romande se propose de le réviser, d'en faire une nouvelle édition corrigée et modernisée. Beau travail, mais qui demandera du temps. Nous y mettrons cependant toute la diligence possible.

J'attire votre attention sur un article de ce numéro qui se rapporte au combustible pour enfumoir. Autrefois, on trouvait facilement du bois « pourri » en bonnes conditions. Aujourd'hui, c'est bien différent, mais les vieux sacs troués vous fourniront le nécessaire. L'auteur indique 100 gr. de salpêtre pour un litre d'eau. Nous avons indiqué autrefois 60 gr. Expériences faites et maintes fois, c'est bien 60 gr. qui sont la quantité suffisante, car si l'on augmente cette proportion, les chiffons brûlent merveilleusement, mais beaucoup trop vite ou même flambent en quelques secondes, ce qui n'est pas le rêve, sans parler du danger que cela peut présenter.

Nous parlerons dans le numéro de juin des essaims et de diverses questions qui se posent à ce sujet. Nous croyons, en effet, que ce sera assez tôt si le retard du printemps persiste, comme cela semble être le cas.

Nous vous souhaitons des heures heureuses à écouter le bruissement harmonieux des abeilles, ces « flèches d'or » comme disent les poètes, infiniment plus agréable à entendre que le sinistre vrombissement des avions géants et destructeurs.

Et, au milieu du ravissement que vous éprouverez à suivre les ébats de vos abeilles, n'oubliez pas le *Bulletin* qui sera tout heureux de recevoir de vos nouvelles et de vos expériences.

St-Sulpice, 20 mars.

Schumacher.

P.-S. — Par suite de la maladie grave de notre cher collègue J. Magnenat, il n'y aura malheureusement pas « Echos de partout » dans ce numéro. Tous nos lecteurs le regretteront et feront des vœux chaleureux pour le rétablissement de ce très apprécié collaborateur.

Allocution faite aux vétérans de 1944

Honorer ses amis fidèles, tel est un des devoirs et des plus agréables que s'est assignée la Société romande d'apiculture.

N'est-il pas indiqué de donner à ceux qui sont et demeurent attachés à leur société, de nombreuses années d'affilée, un témoignage officiel de gratitude.

Vous avez trente-cinq ans et quelques-uns d'entre vous cinquante ans, soit un demi-siècle, d'activité ininterrompue à la Romande, nous vous en félicitons et nous sommes fiers de vous.

Notre orgueil, ce sont nos vétérans. Regardez-les, à 65, 70 ans, 80 et plus, ils parcourent d'un pas martial nos campagnes et même

nos montagnes pour aller passer quelques heures à leur rucher.

Ils sont capables d'enthousiasme, d'initiative, de travail productif, d'entraide, leur présence réconforte.

Ils n'ont pas sottement usé leur vie, ils l'ont sagement enrichie.

Si le temps dont je dispose me l'avait permis, j'aurais aimé pouvoir vous lire quelques-unes des lettres reçues de nos vénérables vétérans, dont un âgé de 88 ans. Vous y verriez la jeunesse de cœur, le parfum des pensées pleines de fraîcheur et de vie, la noblesse des sentiments exprimés avec conviction par leurs auteurs.

Permettez-moi, chers collègues, de vous citer une pensée du grand philosophe vaudois Vinet : « La gloire de l'homme est dans la rectitude et le bon emploi de sa volonté, et la gloire de l'intelligence est de servir au triomphe du principe moral. »

A la Société romande d'apiculture, il n'y a pas des jeunes et des vieux. Il n'y a que des jeunes et des moins jeunes ; j'en prends à témoin l'article du Dr Perret paru dans le dernier numéro du *Bulletin*, il dit que des hommes de 40 et 45 ans sont considérés en apiculture comme des jeunes gens. Donc, par analogie, à 70 et 80 ans, on n'est plus des jeunes gens, mais des hommes jeunes, pour ne pas dire des jeunes hommes.

La jeunesse est le temps des semailles, l'âge mûr celui des récoltes.

L'homme d'aujourd'hui sème la cause
Le destin fait mûrir l'effet. (V. Hugo.)

Sémons l'enthousiasme, sémons la joie de vivre, la vie vaut la peine d'être vécue.

Avoir des abeilles, c'est se plonger dans la nature pour en puiser les forces mystérieuses indispensables, pour y trouver des joies saines et réconfortantes.

Quand vous allez au rucher, chers collègues vétérans, vous avez tous.

Une fleur au chapeau,
A la bouche une chanson,
Un cœur joyeux et sincère,
A nous filles et garçons,
Pour aller au bout de la terre,
Voir par un clair soleil
Ce que font nos chères abeilles.

O. N.

Rapport présidentiel

L. Gapany

Au début de cette nouvelle assemblée de la Romande, je m'empresse de vous dire toute la joie que j'ai de vous revoir, chers amis apiculteurs. Je vous félicite, Messieurs les délégués, d'avoir invité vos aînés, ces membres méritants de vos sections à vous accompagner aujourd'hui.

Chers membres vétérans, je vous souhaite la plus cordiale

bienvenue et vous remercie très sincèrement d'avoir bien voulu, en nous honorant de votre présence, vous encourager à marcher sur vos traces et travailler, comme vous l'avez si bien fait avant nous, en vue de favoriser l'apiculture en terre romande.

Je suis fier de publier ici les noms de nos chers vétérans ; ce sont : Messieurs Capt Denis, Grandson ; Clément Numa, Yverdon ; Francey Léon, Courtepin ; Greppin Joseph, Alle ; Conod Benjamin, aux Clées (Vallorbe) ; Freléchoux Alfred, Boncourt ; Chapuis Victorine, Bonfol ; Meyer Joseph, Pleujouse ; Charlet Daniel, Begnins ; Haldimann Julien, Eysins ; Vaney Louis, Rolle ; Jatton Héli, Sugnens ; Piot John, Pailly ; Meystre Julien, Poliez la Grand ; Tièche Joseph, Movelier ; Gaillard Henri, Ardon ; Mermoud Jules, Les Clées (Orbe) ; Gerber Samuel, Chavornay ; Kistler Emile, Lausanne ; Duvoisin Auguste, Etoy ; Krayenbühl Ernest, Lausanne Le Verger Pontaise ; Borloz Jean, Crebelley s/Noville ; Thétaz Marius, Clarens ; Chamorel Eugène, Le Dévens s/Bex ; Comment Gustave, Courgenay ; Vve Duvoisin Fernand, Fontanezier ; Tripet Emile, Chézard ; Seidler Emile, Courfaivre ; Henry Louis, Montricher ; Perrinjaquet Justin, Travers (Les Lécherelles) ; Jordan Constant, Carouge (Vaud) ; Savary Edouard, Corcelles s/Payerne ; Boulanger Xavier, Vendlincourt ; Défago Adolphe, Morgins ; Contat Henri, Monthey ; Maire Eugène, Le Locle ; Perret Numa, Le Locle ; Bindith Prosper, Péry ; Tschanz Auguste, St-Imier.

Chaque mois le *Bulletin* vous annonçait le décès de l'un ou l'autre de nos membres. Le chroniqueur nous rappelait les mérites de ces chers disparus. Au début de cette semaine, on nous faisait part du décès de M. Henri Berger, à Mont s/Rolle, que vous connaissez tous, non seulement par ses histoires amusantes, mais aussi par sa passion pour ses chères avettes qu'il a soignées avec zèle et persévérance jusqu'à sa mort, survenue à l'âge de 79 ans. A tous ces chers disparus va notre profonde reconnaissance, ainsi que notre religieuse sympathie. Pour honorer la mémoire de ces chers disparus, je vous prie de vous lever.

Messieurs, je ne vous apprendrai rien en vous disant que l'année écoulée a été, hélas, bien mauvaise à tous points de vue et que nous ne la regretterons nullement. L'année dernière, à pareille époque, nous formulions des vœux pour que 1944 soit favorable à l'apiculture et que la tranquillité règne à nouveau dans ce monde bouleversé. Hélas, nos vœux ne se sont point réalisés. Des flots de sang et de larmes ont continué à couler et l'année a été pour la plupart des apiculteurs une année de misère, telle qu'on ne se souvenait pas d'en avoir vu de mémoire d'homme, si bien qu'on pouvait s'attendre à un découragement général chez nos membres. Or, tel n'a heureusement pas été le cas.

(A suivre.)

Elevage de reines

(Conférence faite à la radio)

*Pour une culture intensive et de rapport en apiculture,
il faut de bonnes reines*

Dans toutes les activités, il est nécessaire d'agir au mieux. Le principe vrai dans la catégorie des grands animaux se présente non moins réel chez les abeilles. Tout apiculteur progressiste cherche et souvent se demande s'il est dans la bonne voie, si son rucher est à la hauteur des circonstances, si la race d'abeilles qu'il possède est qualifiée pour une meilleure production. Evidemment, cette question, il doit la poser. Mais l'importance du succès ne réside pas que là, elle est surtout dans les connaissances.

Combien trouvons-nous encore de ruchers où, depuis longtemps, on n'a pas apporté de nouveau sang ? On a débuté avec un essaim. On l'a conservé. Il s'est reproduit, le même sang se perpétue dans la ruche depuis des années et l'on s'étonne que les colonies périssent. Comment se comporteraient nos troupeaux, si la parenté n'était pas soigneusement évitée dans la reproduction ? Les mêmes erreurs peuvent être commises en apiculture. Rien de bon ne peut se reproduire indéfiniment. L'entretien d'une bonne ruche ne peut se perpétuer qu'au moyen de jeunes éléments ou par croisements. Un de ceux-ci, et dont on parle assez couramment, est celui qui a lieu entre l'italienne et la race commune. Par ce moyen, les colonies deviennent plus actives, car il n'y a pas de parenté entre deux races différentes. Toutefois, à ce croisement, généralement bon, peut encore se substituer une opération tout aussi fructueuse, celle d'achat ou d'échange de reines auprès de collègues possédant de bonnes souches ou dans une station de fécondation de reines. Les reines de 4 ou 5 ans ne pondent plus assez. La récolte est alors faible et d'autant moindre s'il existe de la consanguinité, de la dégénérescence ou des maladies. La race exploitée a donc moins d'influence sur le résultat final que l'état fonctionnel et l'âge des reines dont dépend tout l'avenir de la colonie.

Le rendement de nos ruches se trouve insuffisant partout où il n'y a pas de bonnes reines dans les ruches. Au temps où nous vivons, nous devons produire le plus possible de miel et de cire. Trop de ruches sont perdus en rendement à cause des reines.

L'apiculture a été poussée à la culture intensive. Depuis que nous pratiquons l'apiculture mobiliste, voici comment les cas se présentent. Quand les abeilles étaient élevées dans les ruches en paille ou les troncs d'arbres, etc., l'apiculteur prélevait le miel en surplus, soit en enlevant une capotte de miel en rayon, ou bien quelques rayons dans les troncs d'arbres et en laissant suffisamment pour que les abeilles puissent passer l'hiver. Mais si la récolte avait été mauvaise, l'apiculteur leur mettait du sirop dans

des auges, même en hiver. Comme on ne pouvait pas regarder dans la ruche pour voir s'il y avait assez de nourriture, il fallait les soulever ; et au poids, on jugeait s'il y avait besoin de leur en donner. Par ce procédé, les abeilles étaient restées le plus près de leur vie naturelle et ne dégénéraient pas aussi vite que par la culture qu'on leur fait subir aujourd'hui. Les colonies malades orphelines, périssaient. On rachetait des abeilles pour peupler les ruches vides, donc, renouvellement du sang du rucher par l'apport à l'arrivée d'abeilles d'une autre descendance.

L'apiculture que nous pratiquons aujourd'hui est bien différente. Par l'expérience et les longues recherches, j'ai pu constater ceci : d'abord, nous diminuons la vie des abeilles en les usant, nous les abâtardissons et provoquons aussi une dégénérescence par les méthodes actuelles de culture qui sont trop souvent contraires à leur vie naturelle.

L'usure se produit d'abord une fois par le nourrissage du premier printemps qui fait travailler les organes d'assimilation du sirop, qui sert au développement prématuré de la colonie à un moment de l'année où il ne fait pas encore assez chaud et où elles pourraient trouver le pollen qui leur manque. Donc les abeilles qui ont passé l'hiver et une partie de la jeune génération mourront à cause de ce travail de culture intensive.

Pendant les beaux jours de la récolte, elles s'usent aussi, mais ceci est naturel et non contre nature.

Mais après qu'elles ont bien travaillé et récolté, nous leur prenons leur miel. Puis nous provoquons une troisième usure de nos abeilles par le nourrissage hivernal qui remplacera le miel qu'elles avaient emmagasiné pour passer l'hiver. Donc plus on nourrit une colonie, plus on use les organes qui servent à transformer le sirop et les abeilles meurent prématurément et doivent être remplacées par de nouvelles. Si vous avez de bonnes reines dans vos ruches, tout ira très bien, mais si c'est le cas contraire, vos ruches auront une petite population pour passer l'hiver ; si l'hiver est court et doux, elles arriveront au printemps, mais si l'hiver est long et rude, sans possibilité de belles sorties, vos colonies seront mortes ou peu s'en faudra. L'abâtardissement se fera de plus en plus sentir, d'abord chez l'abeille, puis chez la reine, par le fait qu'elle doit pondre une plus grande quantité d'œufs à ce moment de l'année, ceci étant provoqué par l'apiculteur.

Une colonie où les abeilles sont abâtardies et dégénérées supporte mal le travail que l'apiculteur lui demande avec le mode de culture actuel, ainsi que les diverses maladies, soit : la loque, l'acariose, la nosémose, le mal de mai, le mal des forêts, etc. Le manque d'activité se fera beaucoup plus grand et l'apiculteur n'aura pas un bon rendement et la colonie restera toujours faible et peu populeuse.

Donc si vous voulez bien réussir et être satisfait, faites attention à vos achats. C'est par le croisement d'une race pure et saine que se fait un renouvellement du sang du rucher. Il existe des stations de fécondation qui vous livreront des reines de choix et où vous pourrez, au temps de l'essaimage, envoyer des reines pour leur fécondation. Il en existe en Suisse alémanique avec des races noires ou brunes. En Suisse romande, il y en a une créée dernièrement, où les essais ont été concluants, en croisant l'abeille pure italienne avec l'abeille de chez nous. Pour le croisement de la race et la sélection, la station de fécondation doit être ainsi établie. D'abord, une ruche sélectionnée, pure race et produisant une grande quantité de mâles, qui se trouvera dans un endroit éloigné de tout rucher afin que les mâles d'autres ruches ne puissent féconder les reines de la station (au moins 2 km.). Il faut installer les reines à féconder dans des ruchettes appropriées que vous élèverez ailleurs dans votre rucher. Vous les installerez ensuite à la station de fécondation en faisant disparaître les mâles qu'elle pourrait contenir. Si vous voulez envoyer des reines à une station de fécondation, vous vous procurerez une ou plusieurs ruchettes adhoc et vous vous mettrez en relation avec les éleveurs ou avec une station de fécondation qui vous renseigneront.

Si vous élevez vos reines dans votre rucher, sur le couvain de vos ruches, avec tous les soins et la peine que vous vous donnerez, le résultat ne sera pas bien grand, car, neuf fois sur dix, ce sera les mâles frères de la ruche qui féconderont vos reines et encore, si ce n'est pas les mâles de la ruche, ce seront les mâles, cousins du même sang, puisque vous avez le même sang par consanguinité.

Comme vous le comprendrez facilement, ce n'est pas plus difficile d'élever des reines, qui deviendront très bonnes, par une fécondation appropriée, ailleurs que dans votre rucher. J'espère que vous comprendrez que, pour un bon rendement et une bonne santé de vos abeilles, il faut les adapter à la culture qu'on leur demande; ce n'est pas difficile, il faut vouloir, ce n'est pas plus cher et le rendement ne sera que meilleur. Tous vous aurez de belles colonies saines et prospères.

Henri Comte, inspecteur, Treykovagnes (Vaud).

Plantes mellifères

Variétés annuelles : Bourrache, *Borago officinalis*, *Cerintho major*, *Dracocephalum moldavicum* (têtes de dragon), *Echium vulgare*, *Eutoca viscida*, *Lavatera trimestris alba*, *Matthiola bicornis*, *Phacelia tanacetifolia*, Réseda odorant, Sauge *Salvia Horminum*, Trèfle incarnat.

Variétés vivaces : *Arabis alpina* (floraison avril-mai), *Echinops sphærocephalus* (chardon à miel), *Echinops ritro* (chardon

bleu), Esparcette (sainfoin), Hedysarum coronarium, Heracleum sphondylium (berce), Malva moschata, rose, odorant, Melilot blanc.

Mélange de variétés annuelles et vivaces, 20, 100, 1000 gr.

Renseignements sur prix et conditions par M. Th. Muller, St-Aubin (Ntel).

Prix des ruches

On nous a demandé de bien des côtés d'indiquer les prix des ruches. Voici, d'après des renseignements sûrs, les prix qui se pratiquent :

Lors d'une mise, en pays de Neuchâtel, les ruches (habitées) sont montées à fr. 220.—, sans hausse bâtie et sans divers accessoires ordinaires.

D'autre part, pour des ruches vraiment complètes et neuves ou à l'état de neuf, on nous a indiqué le prix fait et payé de fr. 240.— et 250.—, avec provisions suffisantes.

Il est évident que certaines différences peuvent se faire, suivant qu'il s'agit de modèles soignés, en bois de première qualité, propres à être transportées pour apiculture nomade, etc.

Il y a donc une légère augmentation sur les prix pratiqués l'an dernier, soit de fr. 200.— à 220.—. *Schumacher.*

Combustible pour enfumoir

Comme chaque année à cette époque, je viens de procéder à la préparation de combustible pour l'enfumoir en suivant les indications.

Cette question de préparation, traitée dans vos « Conseils » des mois d'août et d'octobre 1942, m'est revenue en mémoire.

Voici comment je procède depuis plus de trente ans. Comme vous, j'utilise de vieux sacs devenus impropres à l'usage habituel. Je les découps et divise en deux parties. J'enroule la serpillière autour d'un bâton rond, bien lisse (manche à balai). Je ligature sur toute la longueur du cylindre ainsi formé, avec de vieux restes de ficelle, de cinq en cinq centimètres approximativement. Je sors le bâton de son fourreau, lequel je débite en tronçons de 5 à 7 cm. Les rouleaux sont ensuite imprégnés à l'une des extrémités dans une solution de salpêtre (100 gr. dissous dans un litre d'eau). Une ancienne poêle à frire contient tout juste la hauteur du liquide requis. Les rouleaux, posés debout côte à côte sur toute la surface du fond du récipient, sont enlevés sitôt qu'une bande de 2 cm. au plus est humectée, puis mis séchés à l'air, la partie imprégnée tournée en haut. Une fois secs, les rouleaux sont prêts à l'emploi. L'allumage est instantané, la combustion est continue et modérée.

On peut aussi utiliser du bois pourri, même mal conditionné, en le trempant dans ce bain de salpêtre. *J. Renaud, Prilly.*

Question

A mon tour, je me permets de poser une question au *Bulletin*. Quelqu'un a-t-il déjà eu fourragé au printemps du jus de raisins non fermenté qui est additionné d'un peu de sucre (500 gr. par litre) pour économiser le sucre ? Quelle expérience a-t-on faite ?

E. Pellet.

Réponse à la question N° 1

Je vous déconseille tout à fait de faire un rucher en béton. Il n'y a rien de plus malsain que le ciment. J'ai chez moi un tel local. Je ne puis y être un jour sans y devenir complètement enrhumé. Voilà pour le premier point.

Voyons le deuxième. Avez-vous quelqu'un, après vous, qui puisse s'occuper d'apiculture ? Si non, en cas de vente, comment voulez-vous déménager votre rucher ?

Passons au troisième. On croit parfois avoir choisi un excellent endroit pour un rucher. Hélas, au bout de quelques années, il faut déchanter. Ce fait-là m'est déjà arrivé. J'ai été heureux et content d'avoir un rucher entièrement démontable, comme les maisons du soldat, afin d'aller placer mes ruches ailleurs. Donc, je vous conseille de faire votre rucher entièrement en bois. C'est ce qu'il y a de plus chaud et de plus sain comme logement. En montagne, ce n'est pas le bois qui manque. Il doit sûrement être meilleur marché que chez nous. Je crois vous être utile de vous recommander la ruche Bürki-Jecker pour l'altitude de 1300 m. Elle est plus facile à transporter que toute autre ruche, étant en bâtisses chaudes les rayons y sont plus fixes, facile à aérer à volonté.

E. Pellet.

Réponse à la question N° 4

Il n'est pas nécessaire de traiter le tabac pour la pipe à enfumer les abeilles. Coupé fin, il peut très bien être utilisé tel quel.

Eug. Rithner.

Réponse à la question N° 5

Il faut calfeutrer entièrement les ruches dès que l'on commence à fourrager. Les abeilles ont besoin de beaucoup de chaleur pour digérer le sirop qu'on leur distribue. Au mois d'août, les nuits sont déjà fraîches, pour ne pas dire froides, lorsque la bise se met de la partie.

E. Pellet.

Réponse à la question N° 6

Pendant l'hiver, il est préférable, pour éviter l'humidité qui est plus redoutable que le froid, de laisser les entrées entièrement ouvertes, soit sur une largeur de 24 cm. environ pour les ruches Dadant normales.

Lorsque les sorties se font journalièrement au début de mars pour la plaine et plus tard pour la montagne, on resserre alors les entrées de moitié environ.

Eug. Rithner.

Réponse à la question N° 7

Tous les bois en général se prêtent très bien à la fabrication des cages à expédition des reines ; il suffit pour cela d'avoir des outils appropriés et très tranchants. Avec cela, l'on a raison des bois les plus fibreux.

Eug. Rithner.

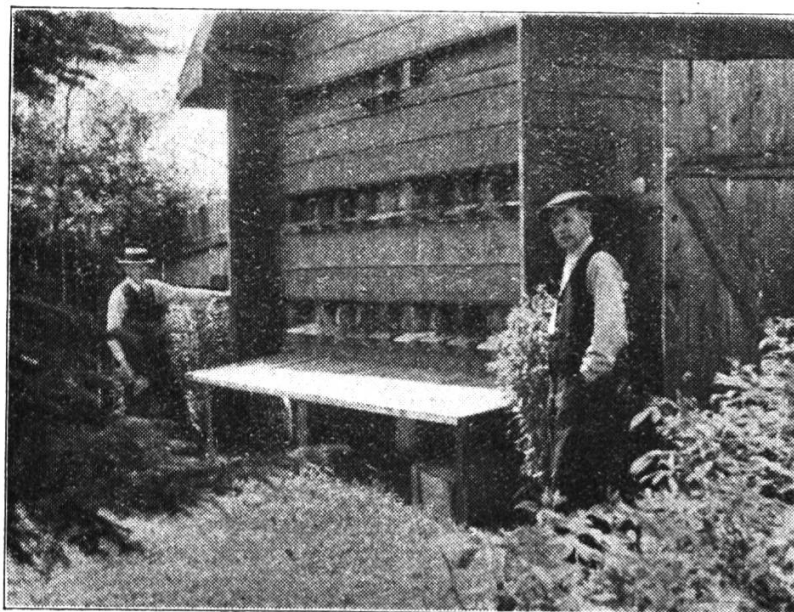
CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1942.

(Suite)

11. Rucher de WILLEMIN Emile, Les Bois.

M. Willemin présente au Jury un superbe pavillon construit en 1934 avec l'aide d'un menuisier, dans les champs à l'est du village des Bois, au milieu d'un vaste champ d'activité.



Rucher Emile Willemin, Les Bois.

Construit pour 22 ruches, il contient actuellement seize colonies en ruches suisses dont la population et le couvain se trouvent un peu réduits, par le fait que les hausses étant complètes, les abeilles sont en train de remplir de miel toutes les cellules du couvain écloses, la récolte magnifique battant son plein.

Plusieurs superbes hausses de miel en rayon absolument operculé. Le matériel nécessaire à l'exploitation est logé dans un spa-

cieux laboratoire adjacent avec armoires très pratiques s'ouvrant des deux côtés, permettant de ce fait de passer le plus facilement possible et avec un minimum de peine les cadres de la ruche à la chambre d'extraction. Profite de l'eau du toit conduite dans une citerne extérieure pour tous les usages du rucher.

Les annotations sont faites avec conscience sur une feuille fixée dans chaque ruche, mais nous regrettons que ce collègue, qui travaille avec calme et assurance, tient son rucher dans une exquise propreté (toute goutte de miel est enlevée à l'éponge sur le plancher après la visite), ne tienne aucune comptabilité concernant son apier.

Une balance serait la bienvenue dans ce rucher, ainsi qu'une brosse à soies douces venant remplacer des plumes usées.

Points : 6, 6, 6, 9, 5, 10, 9, 4, 10, 4, 7, 0, 10, 4. Total : 90.

Médaille d'argent et fr. 14.—.

12. *Rucher de JOBIN Marius, Saignelégier.*

M. Jobin a placé son rucher, très bien construit, dans un site bien exposé à tous les vents à ce qu'il nous a paru. Il contient 14 D.-B. en deux étages avec ruches pouvant se mettre en bâtisses chaudes.

Notre collègue s'est mis courageusement à reconstituer son rucher décimé une première fois par l'acariose et l'application du remède de Frow, sur palettes placées au centre sous le nid à couvain, nous dit-il, puis détruit par le noséma dans l'hiver 1940-41. Les populations ont souffert de cet état de chose malgré toutes les mesures de désinfection prises au moyen de la flamme. Bel élevage de reines qui pourrait être plus populeux. Ces majestés sont marquées dont l'une sera introduite dans ruche trouvée orpheline.

Le matériel pourrait être complété par une balance et un chevalet à désoperculer. Les observations sont fixées dans un carnet placé derrière le volet de la ruche et sur un tableau intéressant d'annotations par têtes d'épingles de couleur.

La comptabilité extraite des comptes généraux de la maison est présentée sous recettes et dépenses de 1931 à fin 1941.

Points décernés :

5, 5, 6, 8, 5, 10, 9, 4, 9, 4, 7, 3, 9, 5. Total : 89.

Médaille d'argent et fr. 14.—.

(A suivre.)

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de l'assemblée des délégués tenue à Lausanne
au Restaurant du Théâtre, le samedi 4 mars 1944.*

M. l'abbé L. Gapany, président, constatant que l'assemblée a été régulièrement convoquée et que ses décisions sont par conséquent valables, déclare, à 10 h. 15, la séance ouverte.

Il souhaite la bienvenue aux délégués présents et salue M. le Dr Kobel, de Wädenswyl, notre conférencier de l'après-midi, ainsi que les membres vétérans de 1944.

MM. Clément, Conod et Horrisberger sont nommés scrutateurs.

Le président donne lecture de son rapport présidentiel sur l'activité de la société pendant l'exercice 1943.

Ce magistral rapport est approuvé par de vigoureux applaudissements.

Le procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 1943, ainsi que tous les rapports de l'Office du miel, des annonces, des assurances, pesées de ruches, etc. publiés dans le *Bulletin* et dont il n'est pas demandé lecture, sont adoptés à l'unanimité.

Comptes. — Le caissier M. Schumacher annonce 5805 membres à ce jour, il donne lecture des comptes et les commente.

M. Chambovey lit le rapport de la section de Monthey, assumant la vérification des comptes de 1943, concluant à donner décharge au Comité de sa gestion avec remerciements à nos dévoués caissiers Schumacher et Thiébaud.

Après une explication demandée par M. Porchet sur les cours d'apiculture, les comptes sont unanimement approuvés.

Le projet de budget de 1944 proposé par le caissier est adopté sans observation.

Le président remercie chaleureusement Schumacher et Thiébaud pour le travail considérable effectué au cours de l'exercice, ainsi que la Commission de gestion.

Le tirage au sort de la section chargée de la vérification des comptes de 1944 désigne la section du Chamossaire.

Nomination statutaire du Comité. — MM. Gapany et Farron de la série sortante sont candidats pour une nouvelle série de quatre ans.

Après une demande d'explication de M. Wiesmann et sur proposition de la section Erguel-Prévôté la votation a lieu au bulletin secret.

M. Gapany est élu par 92 et M. Farron par 63 suffrages sur 96 bulletins valables.

Nomination du président. — L'assemblée nomme par acclamation M. l'abbé Gapany président pour une nouvelle période de deux ans.

Révision des statuts. — Après une longue et laborieuse discussion, l'assemblée décide, à la majorité de 58 voix contre 32, de reporter à l'assemblée des délégués de 1945 l'adoption des nouveaux statuts.

Le projet remis par le C. C. sera examiné au sein des sections ; les propositions ou modifications éventuelles devront parvenir pour le 1er septembre 1944 au plus tard au président central, passé ce délai aucune nouvelle proposition concernant les statuts ne pourra être prise en considération.

Concours de ruchers. — Le tirage au sort désigne le groupe 1, Genève, Nyon, Côte vaudoise et Bière.

La section du Pied-du-Chasseral émet le vœu que le rapport du jury des concours de ruchers soit publié par le *Bulletin* dans le courant de l'année qui suit le concours. Le C. C. accepte et examinera ce vœu.

Exposition de la Romande au Comptoir. — M. Soavi, président de la Fédération vaudoise, sollicité par le président central d'établir un stand au Comptoir à Lausanne, donne connaissance du projet établi par la F. V. M. Nicod fournit également d'intéressantes explications complémentaires, avec devis et plaquette.

Les frais s'élèveraient à fr. 1680.—. Chaque membre de la Romande devra fournir 50 gr. de miel, lequel pourra être vendu au public ou remis comme don aux soldats tuberculeux.

Le président remercie la Fédération vaudoise pour son important travail très bien ordonné.

Plusieurs orateurs prennent tour à tour la parole, notamment en ce qui concerne la répartition du coût des dépenses que d'aucuns aimeraient voir supportée entièrement par les sections ou les fédérations.

Mis aux voix, le projet est renvoyé d'une année, le Comité est chargé de s'entendre avec la F. V. pour étude de la question.

Cours de montagne. — Le cours de montagne est attribué pour 1944 à la section de la Gruyère.

Assurance R. C. — L'assemblée ratifie la proposition du C. C., acceptée par la Winterthur, de maintenir comme auparavant la cotisation fixée à fr. 0.35 par membre, par contre les 20 premiers francs sont à la charge du sinistré.

Divers. — M. Loup interpelle au sujet de la dénomination : Miel artificiel de raisins, employée par l'Office fédéral de l'économie de guerre, pour un produit qui n'a rien de commun avec le miel.

Le C. C. se mettra en rapport avec le Dr Morgenthaler pour intervenir en commun auprès de qui de droit pour tenter la suppression de cette expression « miel artificiel de raisins » qui prête à confusion.

M. Grandchamp invite les délégués :

1) à se prononcer pour organiser comme anciennement une fête de la Romande ;

2) à participer à une collecte en faveur des enfants suisses à l'étranger et des enfants des pays belligérants.

Le premier point est renvoyé après la cessation des hostilités, aucune section ne voulant actuellement assumer une telle tâche, et pour le second poste, la collecte effectuée se monte à fr. 77.55.

Le C. C. arrondira la somme à fr. 100.— qui sera envoyée à la Croix-Rouge pour être distribuée aux bénéficiaires.

M. Rubin aimerait que le public soit rendu attentif par une causerie à la radio sur le préjudice que peut causer aux abeilles la cueillette des chatons de noisetiers et de saules marsaults.

M. Soavi, président de la F. V., donne lecture d'une correspondance échangée à ce sujet avec le gouvernement vaudois et du texte très bien compris de la causerie qui sera donnée sous les auspices de la F. V. à la radio.

M. Porchet formule le désir que le C. C. établisse chaque année un aperçu de l'activité future.

Le même orateur demande que le C. C. s'entende avec la Maison Payot pour réviser et moderniser l'ouvrage « La conduite du rucher » de Bertrand.

Le C. C. étudiera ces deux propositions.

La partie administrative étant terminée, la séance officielle est levée à 12 h. 50.

Au cours du dîner qui suivit, le secrétaire procéda à la traditionnelle distribution des plats et gobelets aux vétérans ayant cinquante et trente-cinq ans d'activité ininterrompue à la Romande.

Au nom des vétérans, M. J. Piot, député, remercie en termes vibrants et chaleureux la Romande et son comité pour l'amabilité et le cadeau qui sont offerts aux vaillants aînés de la société.

Les noms des vétérans paraîtront dans le rapport présidentiel qui sera publié dans le *Bulletin*.

Après cette manifestation d'amitié à l'égard de nos chers vétérans, le Dr Kobel charma son auditoire attentif par sa captivante conférence sur l'arboriculture fruitière et l'apiculture, agrémentée par des tableaux intéressants et par un magnifique film-ciné démontrant le travail important de l'abeille dans la fécondation florale des arbres fruitiers.

Chacun a admiré la façon d'opérer lors de la fécondation artificielle de cerisiers et de pommiers, ainsi que le grandiose aperçu de quelques splendides

et grands vergers fleuris de notre belle Suisse. Ce fut un enchantement des yeux et de l'esprit.

Le président releva l'importance de l'exposé de notre éminent conférencier et trouva des termes choisis pour le remercier, au nom de tous, pour sa vivante et instructive étude.

Le secrétaire : *O. Niquille.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 17 avril (reportée d'une semaine à cause du lundi de Pâques), à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Que voir et quand faire la première visite.

Fédération des apiculteurs jurassiens

Caisse d'assurance contre la loque et caisse d'entr'aide pour la lutte contre le noséma.

Le grand Comité de la Fédération a fixé la cotisation à 30 ct. par ruche pour 1944, soit 20 ct. pour la loque et 10 ct. pour le noséma. Chaque membre de la Fédération est tenu de payer la dite cotisation et peut s'acquitter sans frais en versant le montant au compte de chèques postaux IVa 427 jusqu'au 1er juin. Après cette date, des remboursements seront envoyés à tous les retardataires.

E. Meyrat, caissier, *Orvin* près Bienne.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Conférences : Restaurant Membrez, Porrentruy.

23 avril, 15 heures. Sur le rucher en général. L. Goffinet, Buix.

7 mai, 15 heures. Les abeilles dans la ruche : la reine, les faux-bourçons, le couvain, le pollen, le nectar, l'eau. Relations entre apiculture et arboriculture. J. Beuret.

Rappel et insertions paraîtront dans journaux de la place.

*

Assemblée générale.

Très bonne participation ; malgré la neige et la bise cinglante, 119 sociétaires étaient là, venus de tous les villages ajoulots. Après le rapport d'activité, l'assemblée prit, avec satisfaction, connaissance des comptes 1943 ; elle les approuva d'emblée et remercia chaudement le trésorier fidèle et consciencieux, M. A. Lorient.

La distribution du sucre en 1944 retint l'attention des apiculteurs, et des mesures sévères, mais justes, seront prises pour combattre et punir tout abus. Les apiculteurs furent mis en garde, en outre, contre la loque menaçant Boncourt et les environs. Il s'agit de combattre efficacement ce foyer dangereux, sinon le terrible fléau s'étendra à toute l'Ajoie en un clin d'œil.

En remplacement de l'inspecteur cantonal M. R. Paumier, démissionnaire pour des raisons de santé, l'assemblée choisit M. Jean Schneider, jeune apiculteur et garde-vergers, Bressaucourt. Que M. R. Paumier soit encore remercié de ses bons et précieux services ; à lui nos meilleurs vœux de complet rétablissement.

Les conférences ayant comme but d'initier les jeunes apiculteurs commenceront sous peu. Attendons pourtant que les moyens de locomotion soient plus faciles. Toute conférence sera annoncée par la voie des journaux.

Ajoie-Clos-du-Doubs augmente manifestement le nombre de ses sociétaires ; bientôt il touchera les 300.

Les apiculteurs ajoulots, sympathiques et fidèles, se prennent à aimer non seulement leurs blondes avettes, mais aussi leur société, créée il y a 12 ans à peine.

J. B.

Section de Monthey et environs

Les apiculteurs de la section sont informés que la première réunion de l'année aura lieu le dimanche 30 avril, à Monthey.

Une convocation personnelle sera envoyée à chaque membre. D'ores et déjà, réservez la date du 30 avril.

Société d'apiculture du Gros de Vaud

En ce dernier dimanche de février, une soixantaine d'apiculteurs, sur les 134 que comporte la section, étaient réunis en l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Le sympathique président Auguste Gonet souhaite la bienvenue à tous et passa en revue l'année 1943 si néfaste à l'apiculture. Il rappela la belle séance du 30 mai à Peyres-Possens, où nos collègues Mingard Adolphe et Ami nous reçurent si aimablement auprès de leurs jolis ruchers de la Combaz.

Enfin, le président eut une pensée de sympathie pour nos frères apiculteurs des pays opprimés par la guerre.

Seconde partie.

Lorsque le musicien Suppé composa « Poète et Paysan », il dut avoir devant lui l'image d'un bon monsieur tel que le président Fankhauser de la Section des Alpes qui, pendant plus d'une heure, tint son auditoire suspendu à ses lèvres. Son sujet : « Le rucher et ce qu'on aime à y rencontrer » fut traité en main de maître (rien d'étonnant, il est maître d'école).

M. Fankhauser ne nie point du tout sa modeste ascendance paysanne. Il fut tour à tour émouvant et jovial, spirituel et scientifique. Son portrait du vrai apiculteur fut brossé avec talent, comme du reste celui de l'égoïste et du pessimiste.

Il fut, comme bien l'on pense, chaleureusement applaudi et remercié.

H. J.

Avis aux apiculteurs neuchâtois

Le cours pour futurs inspecteurs de ruchers, qui se donnera le dimanche 2 avril, aura lieu à Cernier à la Salle du Tribunal et non à l'Ecole cantonale d'agriculture.

L'inspecteur cantonal : *Dr Ch.-E. Perret.*

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu le samedi 15 avril, à 20 heures précises, à la *rue de la Tour 18*, autrefois bâtiment des cours professionnels.

Sujet présenté par M. Jaquier, traitement de la cire. Démonstration de la fabrication au gaufrier.

La séance doit être terminée à 22 heures.

Le Comité.

Cours pour débutants,

en application des « Instructions aux apiculteurs » de février 1944.

La Société d'apiculture de Lausanne ouvrira, dès avril, un cours pour débutants. Inscriptions à adresser, avant le 10 avril, au président A. Grandchamp, Fauconnières 5, Chailly-Lausanne.

Prix du cours : pour sociétaires, fr. 5.— ; pour non sociétaires, fr. 15.—, à payer au compte de chèques de la société II 6724.

Le Comité.

*

Résumé de la séance du 13 février 1944, à 14 h. 15, à l'Ecole normale

Il y a le « quart d'heure vaudois » de la radio qui amuse les auditeurs de Sottens et l'autre... ! Celui-ci est inconnu à « La Lausanne » : convoqués pour 14 h. 15, c'est à 14 h. 15 que les participants, une centaine environ, malgré la neige et le froid, entendent les souhaits de bienvenue de M. A. Grandchamp, président, qui excuse l'absence pour maladie de M. Schumacher et fait pour celui-ci, au nom de tous, les meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement. Une pensée de sympathie aussi à l'égard d'un de nos membres dévoués,

M. Dony, de Breteigny s/Morrens, qui, en ce jour, conduit au champ du repos, à Penthalthaz, son père vénéré âgé de 92 ans.

Trente-six admissions dans la section sont annoncées et trois démissions. Elle compte actuellement 295 unités, dont quatre honoraires, déplore la perte de trois membres assidus : Mme Dr Berdez, M. Srauss, à Lausanne et M. Louis Lambelet, « le papa Lambelet », apiculteur avisé, à la bonne figure toujours égale et souriante, à Vers-chez-les Blancs. Le souvenir de ces chers disparus est honoré d'une minute de recueillement.

Le rapport présidentiel met en évidence l'utilité de notre groupement prouvée par les temps actuels, son activité féconde, les enseignements et les avantages matériels (assurance, journal, etc.) qu'en retirent les membres. M. Jean Aebi, après vingt ans d'inspectorat régional des ruchers, cède sa place à M. N. Mages ; le premier est vivement remercié pour les services rendus et le second félicité pour son élection. En 1943, la section a tenu deux assemblées générales et huit amicales, toutes très fréquentées ; dans ces dernières, les sujets apicoles les plus divers y sont abordés et discutés ; c'est là vraiment œuvre de vulgarisation et les débutants peuvent bénéficier des expériences et observations de leurs aînés. Des cours pratiques sont aussi envisagés pour la prochaine saison. Une pensée de reconnaissance aussi à nos autorités et à l'Office de guerre pour leur compréhension bienveillante à l'égard de l'apiculture.

Le rapport du caissier, M. Subilia et celui de la Commission de vérification (M. Bovey, rapporteur) sont approuvés avec vifs remerciements ; l'exercice solde par un bénéfice de fr. 6268 et la fortune de la société ascende à fr. 4797.31. Après un petit changement (exercice comptable) apporté aux statuts, les membres du Comité, les délégués à la F. V. A. et à la Romande sont réélus par acclamations. La question de l'assurance des ruches atteintes de nosémose sera étudiée à nouveau et M. Fontannaz demande que les assemblées générales annuelles de nos deux grandes associations soient rétablies.

Pour clore cette partie administrative, le Comité propose d'accorder l'honorariat à MM. Aug. Devoisin et Krayenbuhl, membres du premier Comité de la section (1888) et Schumacher, rédacteur du *Bulletin*, modeste marque de reconnaissance pour fidélité à la section et services rendus. Enfin, la section a tenu aussi à marquer la vingtième année de présidence de M. Grandchamp. M. Jaquier, membre honoraire, ancien président, a relevé tout ce que la section de Lausanne devait à son président ; par sa distinction, sa précision administrative, son absolu dévouement, celui-ci en a fait une des belles sections de la Vaudoise et de la Romande ; un souvenir dédié fut remis au jubilaire et une fleur à Madame, malheureusement absente, pour le plaisir que nous avons à la voir assister à presque toutes nos réunions. Très ému de cette marque d'affection, M. Grandchamp remercia cordialement et exprima tout le plaisir et toute la joie que toujours il éprouve au contact des apiculteurs.

Après cinq minutes de suspension, chacun regagne sa place pour écouter la conférence habituelle annoncée. « La Lausanne », délaissant parfois les propos d'un praticien, s'adresse à l'homme de sciences et n'a jamais eu l'occasion de le regretter. M. Louis Baudin, professeur aux Gymnases cantonaux, à Lausanne, auteur talentueux d'un livre paru dernièrement « Anatomie et physiologie humaines », un pédagogue averti, est venu parler du sujet suivant qui passionne depuis longtemps nombre d'apiculteurs : « La miellée, sa production, ses causes, son apparition capricieuse, sa transformation en miel. » Ose-t-on résumer une causerie si riche, si élégante, qui mit en lumière beaucoup de phénomènes biologiques des végétaux restés jusque là pour l'apiculteur dans l'à-peu-près ou même l'ignorance.

M. Baudin ne s'attarde pas à la production du miel par les nectaires des fleurs, estimant celle-ci suffisamment connue des apiculteurs. La miellée des feuilles avait déjà intéressé les savants de l'antiquité, Pline, par exemple, qui voyait là — comme la manne des Hébreux — une rosée tombée du ciel. Il faut arriver à la Renaissance pour s'apercevoir que le phénomène est lié à la vie du végétal et non à l'extérieur, car si la miellée était une rosée tombant du

ciel, tous les végétaux en seraient couverts, ce qui n'est pas le cas. Avec les encyclopédistes, la solution se précise, mais la controverse sur la cause du phénomène se ranime au XIX^{me} siècle. Actuellement, il est acquis que les feuilles de certains végétaux ont des nectaires sécrétant du nectar quand les conditions de température et d'humidité du sol et de l'atmosphère sont favorables. Il ne faudrait cependant pas confondre l'exsudation des feuilles (eau distillée) avec la sécrétion de miellée, faite par les nectaires, contenant des réserves sucrées et des sels. Donc, même phénomène que dans la fleur. Mais les aiguilles des conifères, Gaston Bonnier l'a démontré, n'ont pas de nectaires et s'ils produisent, certaines années, une miellée particulièrement abondante, chez le sapin blanc, par exemple, c'est qu'il y a là un agent intermédiaire sur le rôle duquel l'accord n'est pas encore complet entre la science et les apiculteurs ; cet agent ne serait autre que le puceron du sapin blanc se multipliant en peu de temps dans des proportions infinies quand les conditions sont favorables, d'où le caractère capricieux de la miellée ; les blessures faites par le rostre du puceron peuvent être aussi les orifices par lesquels s'exsude le liquide sucré. Cette dernière thèse est soutenue par un auditeur ; M. le conférencier, très amicalement, accepte de s'y intéresser, mais il faut lui donner le temps suffisant pour en faire une étude approfondie. M. Baudin, pour terminer, parle encore de la manne, substance sucrée, qu'on récolte dans la région de Briançon, en Australie, au Sinai¹, qui cristallise rapidement et qui empêche d'extraire le miel facilement, comme ce fut le cas en 1933 et 1938. Le mot de la fin comme conclusion ; c'est un auditeur qui parle : « Il y a longtemps que je n'ai entendu une conférence si intéressante ! » Tant mieux pour le Comité et pour M. Baudin qui fut acclamé lors de sa péroraison : « Ce n'est pas la nature qui a tort, mais c'est nous qui sommes fautifs ! »

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Assemblée générale du 23 janvier, à 14 h., au Restaurant Loriau, Gléresse.

A 14 heures, M. Ernest Bolle, président, ouvre la séance en saluant les 25 membres présents, mais constate avec regret que nos membres de la Montagne de Diesse ne sont pas nombreux, car le comité avait choisi Gléresse comme lieu de son assemblée générale afin de faciliter le déplacement de ces membres. L'ordre du jour appelle la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 février 1943. Puis notre dévoué président nous fit un très beau rapport sur l'activité en 1943, année qui sera marquée d'une tache noire dans les annales de la production de miel, puisque chez nous, comme presque dans toutes les régions de la Suisse, la récolte a été nulle ou presque nulle, à tel point que, pour remplacer le précieux miel de nos abeilles, l'Office de guerre pour l'alimentation ne peut offrir que du « miel artificiel de raisin » et à quel prix ! Dans un bref rapport, notre inspecteur M. Paul Voumard, nous fit part de son activité durant l'année écoulée et de ses observations. Notre trésorier nous fit part de l'état de notre caisse : nous bouclons par un léger boni, puis les vérificateurs remercient le caissier pour sa belle gestion et lui en donnent décharge. Dans un vote unanime, l'assemblée réélit notre président, M. Ernest Bolle, qui se dévoue sans compter pour notre société ; le reste du comité est réélu en bloc.

La question des surveillants des ruchers étant à l'ordre du jour, la société nomme un surveillant dans chaque localité et ceux-ci seront chargés de faire le traitement contre l'acariose.

Deux délégués à la Romande étant à désigner, ce seront notre président, M. Bolle, et le vice-président, M. Aufranc, qui représenteront la société. Nos tractanda étant presque épuisés, nous fixons les dates des séances pratiques durant l'année ; ce seront : 7 mai à Bienne, 4 juin Orvin, 2 juillet Neuveville, 6 août Prêles, 3 septembre Diesse.

¹ (Réd.) Nous en avons vu aussi, en superbes rayons bien dodus, au rucher du Grand-St-Bernard, situé à St-Oyen sur Acoste (Italie).

Pour clôturer cette assemblée générale, la parole est donnée à notre inspecteur, M. Paul Voumard, qui nous fit une intéressante causerie sur la tête des abeilles. Séance levée à 17 h. 20. M. S.

NOUVELLES DES RUCHERS

Ed. Fankhauser. — Territet, 18 mars 1944.

Rucher à 600 m. *Dans l'attente* : Avoir son rucher à proximité immédiate de sa maison, toujours directement et en tout temps sous les yeux, profiter de chaque occasion, presque de chaque loisir pour y aller voir ce qui se passe ou vous intéresse, ou encore simplement parce que la fantaisie vous en prend, qu'une idée ou une curiosité vous chante en l'esprit, restera toujours pour moi la condition idéale de pratiquer l'apiculture. Je garde la nostalgie du temps où je pouvais faire ainsi et conserve un faible espoir de revivre ces instants charmants, ces aurores des beaux jours de juin, par exemple : Les oiseaux ont provoqué et salué votre réveil de leurs chants. En costume sommaire, vous descendez au rucher où des abeilles rentrent déjà. D'autres s'envolent, pressées. Vous vous penchez sur les trous de vol. A l'intérieur, la vie bourdonne, s'active. Quelle leçon on reçoit là, avant de se rendre soi-même au travail quotidien ! Hélas ! On ne peut tout avoir et on n'est pas uniquement apiculteur. Il faut bien subir les circonstances et la réalité. Les façonner selon ses goûts ? La chose n'est possible qu'à un bien petit nombre de privilégiés. Encore faut-il qu'ils apprécient leur chance.

Donc, depuis que le temps s'est radouci, soit depuis quelques jours seulement, j'ai à deux reprises tourné autour de mes ruches. Ces visites par l'extérieur m'ont démontré que toutes répondent à l'appel (comme on dit), toutes envoient des butineuses à l'eau, de préférence en bordure des tas de neige qui subsistent dans le voisinage. Peu ou point de pelotes de pollen. Pourtant, ici tout près, de grands noisetiers balancent au moindre souffle leurs myriades de gracieux chatons ; par touffes, les primevères sourient de leurs doux yeux d'or. Une première constatation paraît s'imposer : les populations semblent faibles. Il est à craindre que les froids prolongés et assez durs de février et début de mars succédant à de nombreuses semaines d'extrême et déconcertante douceur aient apparemment éprouvé les ruchées dans lesquelles l'élevage du couvain avait été sérieusement entrepris. Assez loin devant les ruches (jusqu'à 100 m. m'ont confirmé des bûcherons), la neige était parsemée de cadavres. Quoi d'étonnant à cela si l'on songe qu'à 10°, déjà, l'abeille s'engourdit, qu'à 9° elle s'endort pour toujours. Les ruches, tempérées par le soleil, incitent les abeilles à sortir. Mais, maintenant encore, le fond de l'air demeure très frais. En voletant ici et là, il leur arrive de traverser une zone d'ombres fraîches, ou un de ces courants d'air froid qui descendent de la montagne dans le vallon, et elles tombent pour ne plus se relever.

L'automne dernier, j'ai négligé la précaution, bien connue et recommandée pourtant, d'incliner une tuile, une ardoise, quelque chose de lourd, qui résiste au vent. Je m'en repens aujourd'hui.

Déjà, des collègues me signalent des décès. Des colonies réduites à rien ont succombé avec d'abondantes provisions à proximité directe. Surprises dans leur essor prématuré, elles se sont rapidement dépeuplées, et les survivantes sont mortes sur leur couvain qu'elles s'obstinaient à défendre contre le froid. Elles n'ont plus eu la possibilité de se déplacer, si peu que ce fût. L'examen microscopique ne décèle pas autre chose que la flore intestinale ordinaire ; rien d'anormal, à part l'accumulation d'excréments. Ailleurs, des toits sont abondamment maculés de déjections. Les taches sont petites, preuve d'une dysenterie heureusement légère. Beaucoup de collègues sont inquiets.

Vivement les beaux jours pour glisser à l'intérieur un nez plus anxieux que curieux. Mais, que de démangeaisons à supporter patiemment jusque là ! Rien à faire jusqu'à l'équinoxe bien passé. C'est l'attente.

Etablissement d'Apiculture
Ch. Jaquier, Bussigny

TOUT POUR L'APICULTURE

Ruches D.-T. et D.-B. complètes,
fr. 66.—. Pièces détachées au détail.
Enfumeurs américains et autres, etc.

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE DE CIRE
fondue ou non

Cire gaufrée à fr. 9.80 le kg., garantie
pure d'abeilles, rabais depuis 4 kg.
Refonte et gaufrage à façon à fr. 3.20
le kg. Gaufrage à façon de cire en pain
fournie, le kg. fr. 1.80. Tél. 4 31 56

La
station de fécondation

créée à **YVERDON**

est à la disposition des apiculteurs à
partir du 1^{er} avril.

Ils y trouveront des reines de choix
et pourront y envoyer des reines à
féconder pendant toute la saison.

COMTE-SOLLBERGER

Rue du Lac 12 **YVERDON**

A vendre
JOLI
rucher-pavillon

recouvert en tuile, contenant 24 ruches
D.-B. dont 15 belles colonies habitées.
Facilement démontable avec socle béton.
Pour cas imprévu.

Roger Schindelholz, Les Bre-
nets.

Apicultrices débutants pastoraux

Vos cadres munis de **reines métalli-**
ques simplifieront votre apprentissage,
vous permettront d'opérer vite et bien en
évitant le pillage et les accidents. Ces
espaceurs-guide sont mobiles et préservent
les cadres des attouchements et des chocs
aussi bien latéraux que frontaux. Pour
vous tous qui désirez épargner votre temps
et votre argent, une précieuse révélation.
Dès le 1.4.44, prix : 22 reines métalliques
fr. 2.20, la scie fr. 1.—, port et rembour-
sement fr. 0.45 = fr. 3.65. Pour 5 D.-B.,
tout compris, fr. 11.50.

Victor Pittier, Hirzelstr. 8, Zurich 4

La bonne adresse pour

Chalets-ruchers
tous systèmes, démontables

Ruche suisse

Armoires, nourrisseurs, nouvel appa-
reil pour introduire des reines, pour
ruches suisses et D.-B. **Ruchettes**
et tous les accessoires.

Fr. WÄLTI, Menuiserie apicole
SOYHIÈRES (J. b.) Tél. 3 01 22

Reines sélectionnées

Je ferai comme habituellement un petit
élevage de reines en 1944, soit une série
de ma vieille souche noire pure « Gruéria »
et une série italiennes pures fécondées en
station de fécondation par mâles noirs purs.
Quelques reines seront disponibles pour les
apiculteurs voulant expérimenter ces races
ou croisements 1^{er} degré à la condition
qu'ils s'engagent à me faire connaître les
résultats obtenus. Prix officiels de la Société
suisse des amis des abeilles. S'inscrire à
l'avance.

Fern. STÖCKLI, Sion.



Aux apiculteurs !
Offre spéciale

Nous envoyons à choix très
bonnes montres de poche et
montres bracelet dames et
messieurs dep. fr. 19.—, 26.—
à fr. 500.—. Montres bracelet
étanches, antichoc, antima-
gnétiques fr. 39.— à 200.—,
automatiques fr. 59.— à 79.—.
Toutes gar. 3 ans. Horlogerie de
précision **Th.-Cél. Beuchat,**
Delémont (J. b.).

J'achèterais
3 à 4 ruches

Dadant-Blatt

complètes et habitées, en état de
neuf.

S'adresser à **Clavien Vincent,**
apiculteur, Mège/Sierre.